



CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE
NEW-YORK

10. SEP. 1946

dodis.ch/56

Prière de ne pas adresser de
la correspondance officielle
personnellement aux agents.

POUR LES ÉTATS DE :

N. Y., N. J. (NORD), CONN., R. I., MASS., VT.
N. H., ME., PUERTO RICO ET LES ILES VIERGES

Adresse télégraphique: SWISCONSUL
Téléphone: PLAZA 8-2560
Heures de réception de 10 à 3 heures
Le samedi jusqu'à midi

A RAPPELER N. RÉF. PP.550.46.RC/MD.
428. V. RÉF. _____

RECEIVED
9-SEP-1946
120 P. 22.0

New York 22, le 26 août 1946.
444 MADISON AVENUE

CONFIDENTIEL.

Monsieur le Conseiller de Légation,

Si les demandes d'adhésion dont le Conseil de sécurité commencera à s'occuper cette semaine sont acceptées, nous demeurerions le seul Etat neutre en dehors de l'Organisation.

Notre situation particulière est déjà reconnue implicitement du seul fait que l'on n'envisage pas notre entrée immédiate. La Suède, en revanche, aurait été vivement sollicitée et elle n'aurait pu renvoyer à plus tard sa candidature. La requête de Stockholm apparaît d'ailleurs ici comme un acte plus politique que comme l'expression d'un pur désir de collaborer dans tous les domaines avec l'ONU. Adhésion et collaboration seraient pour les Suédois deux questions distinctes. Cette attitude n'est pas inconnue ici et, pour certaines personnes, elle paraît quelque peu cynique. En ce qui concerne notre position, j'ai l'honneur de vous signaler les quelques indications que j'ai pu déjà recueillir à New York.

Pour un membre de la délégation polonaise, nous n'aurions guère de chance d'obtenir maintenant qu'une exception soit faite en notre faveur. Il n'exclut cependant pas catégoriquement cette possibilité pour plus tard. Il comprend que nous attendions encore un ou deux ans avant de poser notre candidature, d'autant plus que la situation

Au Département Politique fédéral,
Organisations internationales,

B e r n e .

Les demandes doivent être accompagnées d'un timbre-poste pour la réponse.
Prière de ne traiter que d'un objet par lettre.

*Low
ad. 22.0
remerciement*

*Bechtel
Schwarz*

Dodis



- 2 -

internationale, de son propre aveu, ne pourrait guère être clarifiée avant la fin de 1947. Il estime qu'un des moyens de faire admettre nos vues serait d'agir de façon à ce que Genève redevienne rapidement un grand centre international; il serait également indiqué que les hommes politiques nouveaux aient l'occasion de connaître et d'apprécier cette ville.

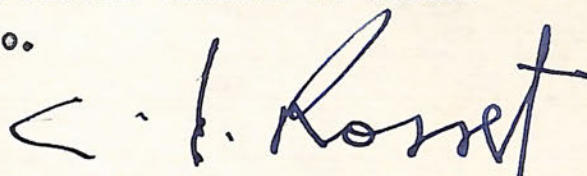
Du côté britannique, on paraît comprendre aussi nos hésitations. "La Grande-Bretagne n'a pas fait la guerre pour aboutir à la situation qui prévaut aujourd'hui. Il est tout naturel qu'en face de la situation actuelle vous vous montriez prudents", m'a déclaré en substance M. Lawford.

En ce qui concerne enfin le secrétariat, la grande majorité des techniciens que j'ai approchés jusqu'à présent semble considérer la neutralité comme un obstacle qu'il nous faudra écarter le jour où nous voudrons faire partie de l'ONU.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller de Légation, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE CONSUL GENERAL DE SUISSE

P.O.



(Charles E. Rosset)

Vice-Consul.